

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.		Date d'inspection Le 20 mars 2026	
Nom de l'établissement Garderie a petits pas		Numéro de permis 260027	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3		Numéro de téléphone (506) 658-4600	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 59	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Renée LeBlanc	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Le personnel responsable de la délivrance des permis s'est présenté à l'établissement afin d'effectuer l'inspection de renouvellement.

À l'arrivée, dans la salle 2066, les enfants prenaient leur collation. Certains étaient assis à la table, tandis que d'autres jouaient avec des blocs et des voitures. Une éducatrice était également occupée à préparer du matériel pour une activité ultérieure.

Dans la salle 2067, les enfants participaient à une activité artistique comprenant du dessin, du découpage, du collage et de la peinture sur des bonhommes de neige préalablement découpés. L'éducatrice a été observée offrant des encouragements aux enfants, notamment en disant « je suis fière de vous ». Elle a ensuite demandé aux enfants le nom qu'ils souhaitaient donner à leur bonhomme de neige et les a inscrits au dos de leur création. Des photos ont également été prises afin de partager les activités avec les parents. Par la suite, l'éducatrice a guidé les enfants dans la transition vers l'habillage pour aller à l'extérieur.

Les enfants ont enfilé leurs habits de neige, mitaines, manteaux et tuques de façon autonome. Les groupes des salles 2068 et 2066 se préparaient également à sortir. Les enfants se sont placés en rang, et les éducatrices ont vérifié les ratios et compté les enfants avant de se diriger vers l'aire de jeu extérieure.

À l'extérieur, les enfants ont été observés en train de jouer avec divers matériaux, notamment des ballons, des pelles, des structures de type Little Tikes et de la craie. Les éducatrices participaient activement aux jeux en courant avec les enfants, en lançant des ballons et en interagissant avec eux.

Au moment du dîner, les groupes sont retournés à l'intérieur. Les enfants se sont lavé les mains avant de s'asseoir aux tables. Le repas servi comprenait une soupe au tomate et pâtes, du pain et des clémentines, accompagnés de lait. Certaines éducatrices ont servi les repas, tandis que d'autres ont encouragé les enfants à aller chercher leur bol de façon autonome.

Après le dîner, les enfants se sont installés pour la période de repos. Une musique douce était diffusée et les

## Commentaires généraux

rideaux ont été fermés. Chaque enfant disposait de son propre lit avec une couverture personnelle. Plus tard, les enfants se réveillaient progressivement. Ceux qui étaient réveillés participaient à des activités calmes telles que le dessin à la table. Les éducatrices ont été observées en train de réveiller doucement les enfants en leur frottant le dos. Par la suite, les enfants se sont lavé les mains, sont allés à la salle de bain et se sont préparés pour la collation de l'après-midi.

L'environnement intérieur de chaque salle présentait des éléments d'activités planifiées, notamment des affichages de type « toile » reflétant les intérêts des enfants. Les œuvres et bricolages des enfants étaient exposés dans les locaux.

Des pratiques de guidance positive ont été observées tout au long de la visite. Les dossiers du personnel et des enfants ont été vérifiés et sont conformes aux exigences.

Le personnel de délivrance des permis recommande le renouvellement du permis.

original signé par  
Renée LeBlanc

\_\_\_\_\_  
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 mars 2026

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
France Dargavel

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 mars 2026

\_\_\_\_\_  
Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*